



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **2 mars 2020**, à compter de 19 h 30 heures, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **1, chemin Adam-Drouin**, à La Pêche.

La demande est dans le but de permettre la vente de la propriété et la régularisation d'une galerie annexée au bâtiment et un garage. Plus spécifiquement, la demande porte sur l'objet suivant:

1. Autoriser l'empiètement d'une galerie annexée au bâtiment principal de 2,9 mètres au lieu de 2,0 mètres dans le 30,0 mètres de protection riveraine;
2. Autoriser la réduction de la marge riveraine de 30 mètres à 27,3 mètres pour le coin le plus rapproché du garage.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 11e jour de février deux mille vingt (2020).

Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvie Loubier, secrétaire trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 février 2020.

Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **2 mars 2020**, à compter de 19 h 30 heures, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **20, chemin Halverson** à La Pêche.

La demande vise à régulariser un garage et une remise pour la vente de sa propriété. Plus spécifiquement, la demande porte sur l'objet suivant :

1. Autoriser un garage de 6,80 mètres x 4,97 mètres dans la cour avant;
2. Autoriser une remise de 2,57 mètres x 3,77 mètres dans la cour avant.

La marge de recul de 10 mètres (par rapport au chemin) est respectée.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 11ième jour de février deux mille vingt (2020).




Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvie Loubier, secrétaire trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 février 2020.



Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**


AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **2 mars 2020**, à compter de 19 h 30 heures, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **657, chemin Pritchard**, à La Pêche.

La demande est dans le but de permettre la régularisation d'un agrandissement annexée au bâtiment principal suite à l'achat de la propriété. Plus spécifiquement, la demande porte sur l'objet suivant :

1. Autoriser l'empiètement d'un agrandissement annexé au bâtiment principal de 5,0 mètres x 4,39 mètres dans le 30 mètres de protection riveraine;
2. Autoriser la réduction de la marge riveraine de 30 mètres à 11,3 mètres pour le coin le plus rapproché du bâtiment principal;
3. Autoriser la réduction de la marge de recul par rapport au chemin à 8.84 mètres pour le coin le plus rapproché du bâtiment principal.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 11ième jour de février deux mille vingt (2020).



Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvie Loubier, secrétaire trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 février 2020.



Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **2 mars 2020**, à compter de 19 h 30 heures, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **752, chemin Edelweiss**, à La Pêche.

La demande vise à régulariser le bâtiment principal pour la vente de la propriété. Plus spécifiquement, la demande porte sur l'objet suivant :

1. Réduire la marge de recul avant de 35 mètres à 14 mètres pour le coin le plus rapproché du bâtiment principal.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 11ème jour de février deux mille vingt (2020).

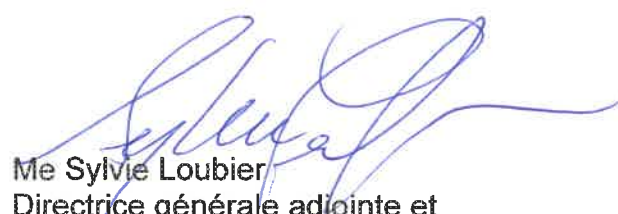


Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvie Loubier, secrétaire trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 février 2020.



Me Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et
Secrétaire trésorière adjointe